



Sondage sur la désindustrialisation et la relocalisation

Sondage Ifop pour La Fabrique de l'industrie

N° 117581

[Contacts Ifop :](#)

Fabienne Gomant / Antoine Chatelet

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

Octobre 2020



1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour La Fabrique de l'industrie

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **501** dirigeants d'entreprises du secteur industriel, représentatif des entreprises françaises d'au moins un salarié dans ce secteur.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas sur les critères de taille de l'entreprise et de région.

Mode de recueil



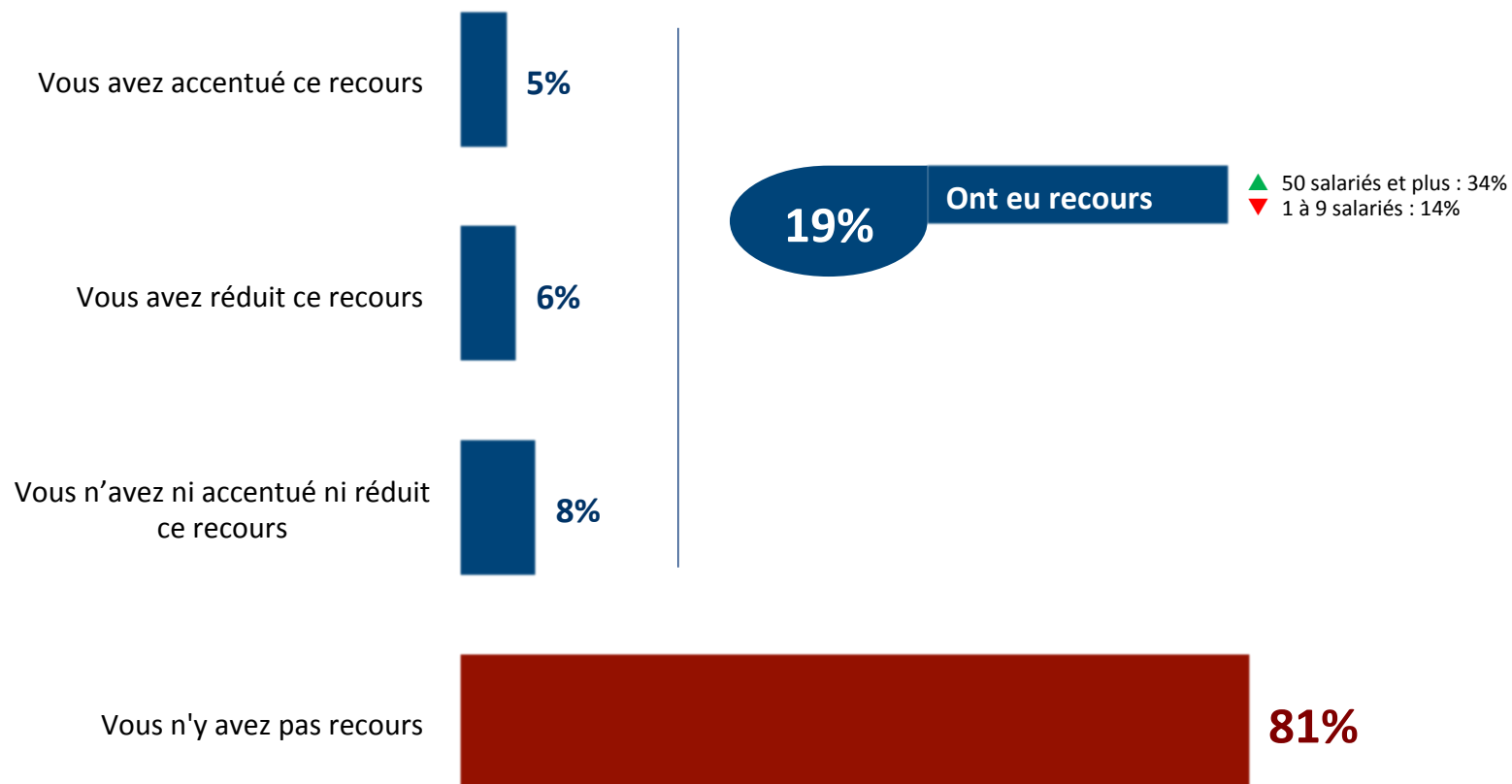
Les interviews ont été réalisées par téléphone du 21 au 30 septembre 2020.

	EFFECTIF	%
ENSEMBLE	501	100
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Homme	341	68,1
Femme	160	31,9
ÂGE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
TOTAL Moins de 50 ans	223	44,6
. Moins de 40 ans	83	16,5
. 40-49 ans	141	28,1
TOTAL 50 ans et plus	274	54,6
. 50-59 ans	194	38,7
. 60-69 ans	80	16,0
RÉGION		
Région parisienne	66	13,1
TOTAL Province	435	86,9
. Nord-est	116	23,2
. Nord-ouest	101	20,2
. Sud-ouest	51	10,1
. Sud-est	167	33,3

2 | Les résultats de l'étude

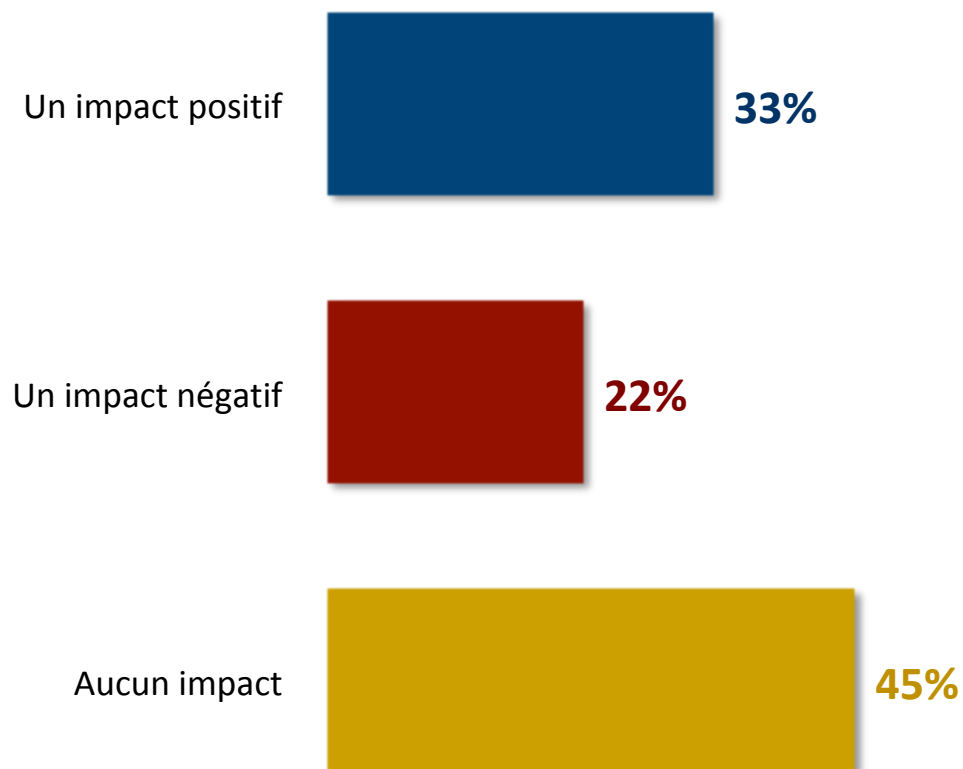
Le recours à la sous-traitance étrangère ou à la localisation de certaines activités à l'étranger au cours des 10 dernières années

QUESTION : Au cours des dix dernières années, avez-vous accentué ou réduit le recours à la sous-traitance étrangère ou à la localisation de certaines de vos activités à l'étranger ?



QUESTION : Et diriez-vous que cela a eu un impact positif, négatif ou aucun impact pour l'emploi de salariés au sein de votre entreprise localisée en France ?

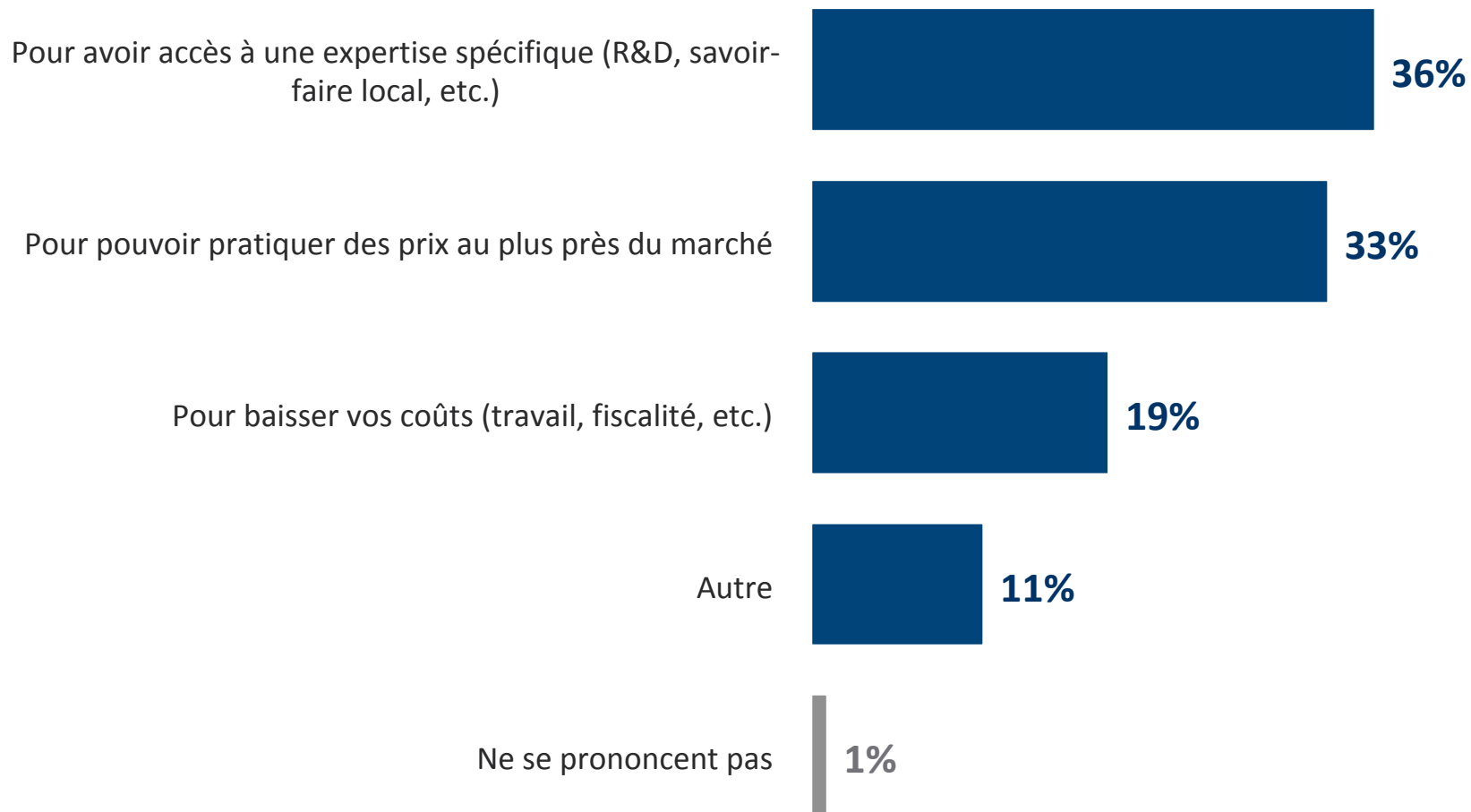
Base : A ceux qui ont accentué le recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger, soit 5% de l'échantillon



Attention ! Base faible, les résultats sont à interpréter avec prudence.

QUESTION : Pour quelle raison principale avez-vous décidé de recourir à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger ?

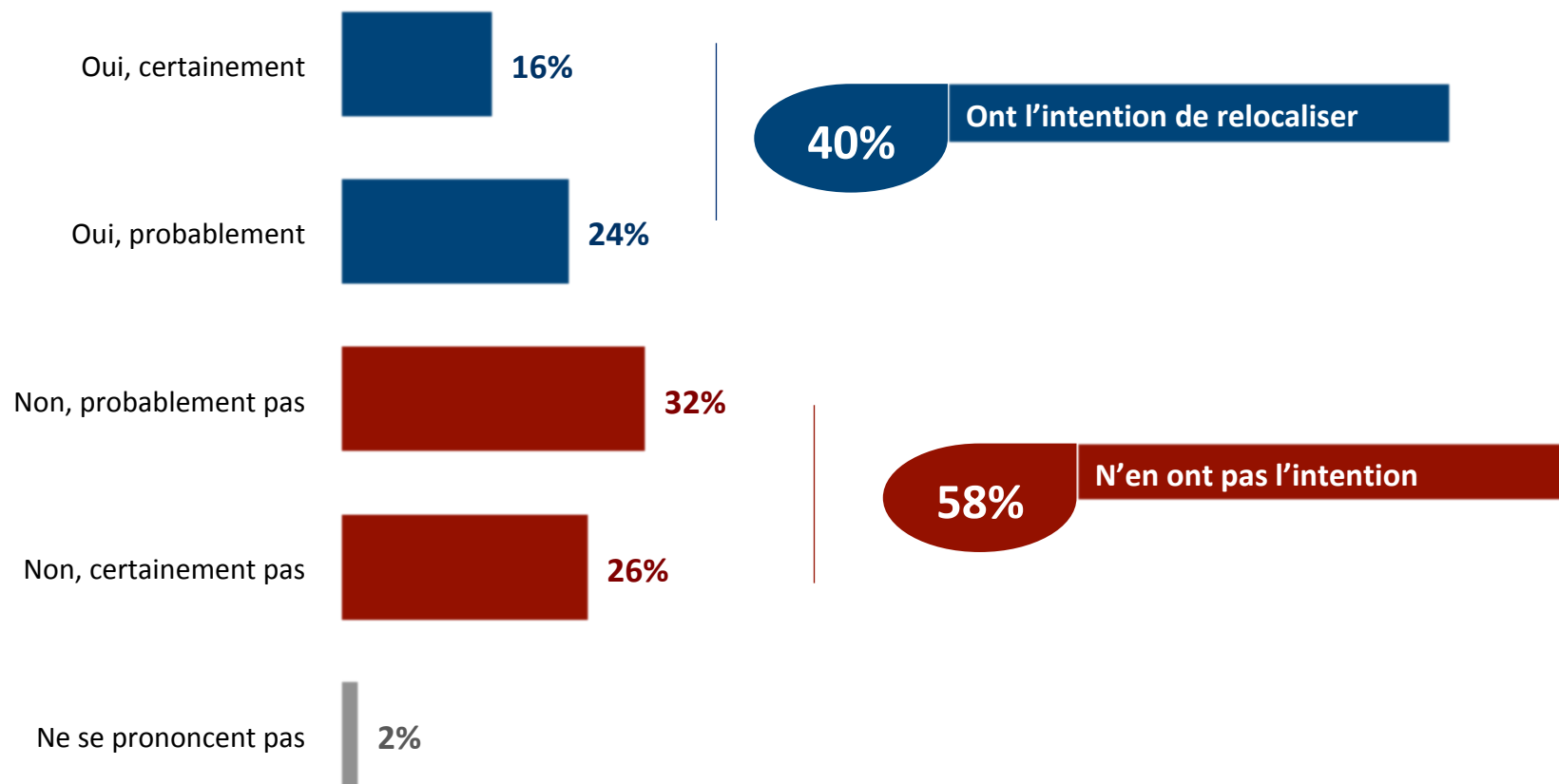
Base : A ceux qui ont recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger, soit 19% de l'échantillon



L'intention de relocaliser certaines de ses activités et/ou de recourir à de la sous-traitance française

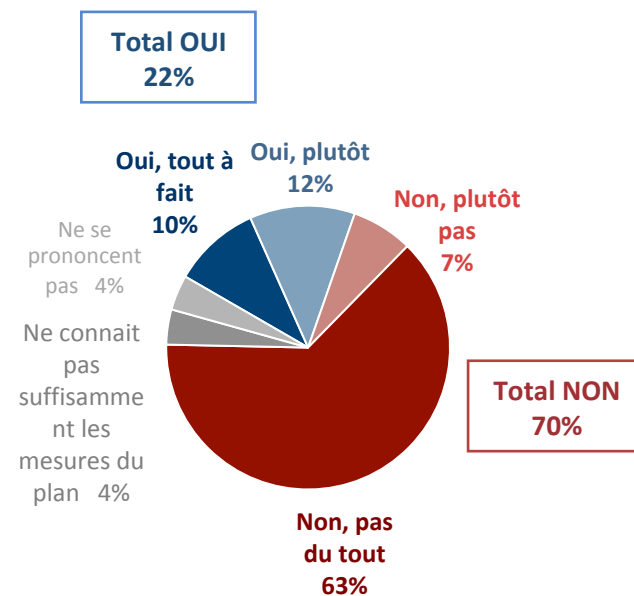
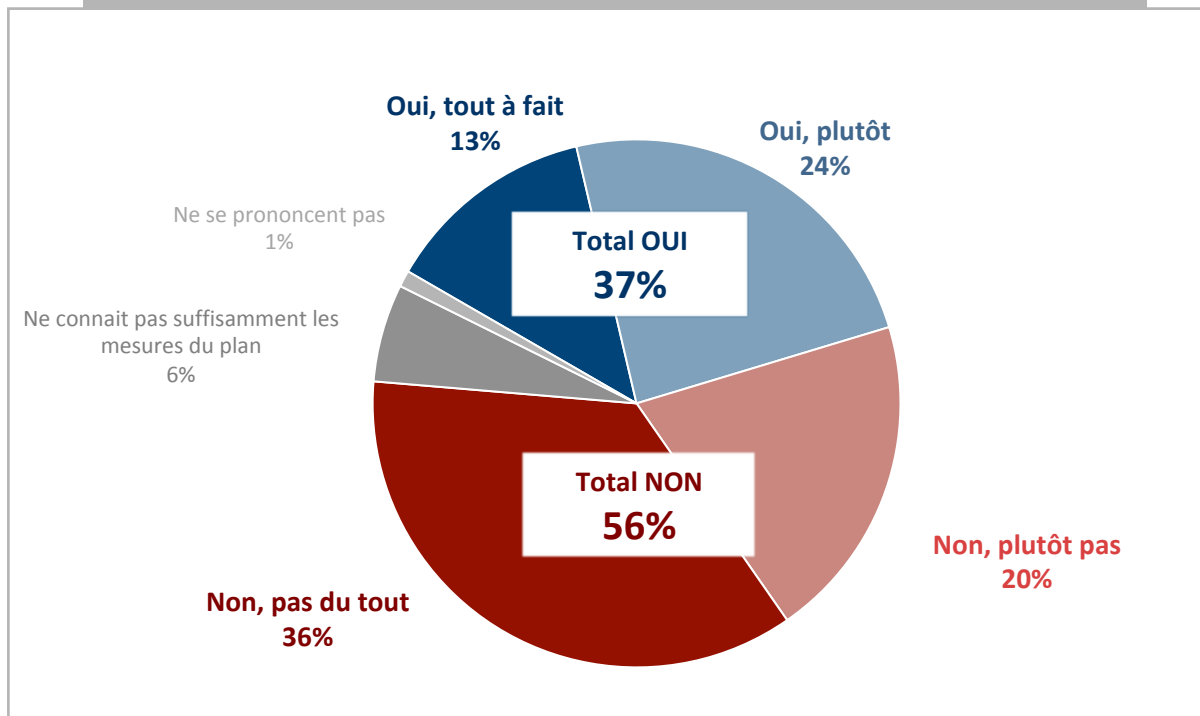
QUESTION : Dans les trois années à venir, envisagez-vous de relocaliser certaines de vos activités et/ou de recourir à de la sous-traitance française alors que celle(s)-ci se trouve(nt) actuellement à l'étranger ?

Base : A ceux qui ont recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger, soit 19% de l'échantillon



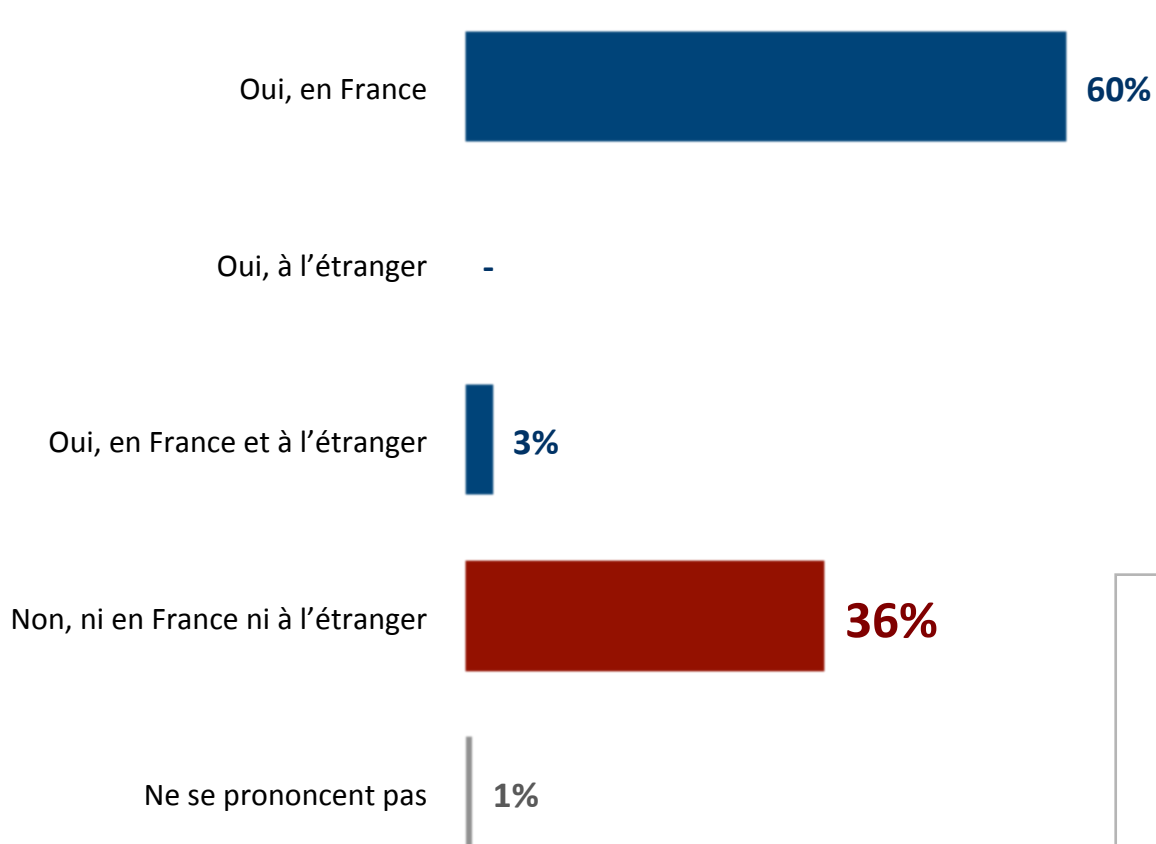
QUESTION : Début septembre, le gouvernement a annoncé un plan de relance destiné notamment à accompagner la compétitivité des entreprises en leur donnant des conditions favorables au développement de leurs activités et ainsi à la préservation de l'emploi des salariés. Vous personnellement, diriez-vous que ce plan de relance est à même de vous faire envisager sérieusement de relocaliser certaines de vos activités de production ou de sous-traitance en France, ou à éviter d'en délocaliser ?

Après des industriels ayant recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger
(19% de l'échantillon)



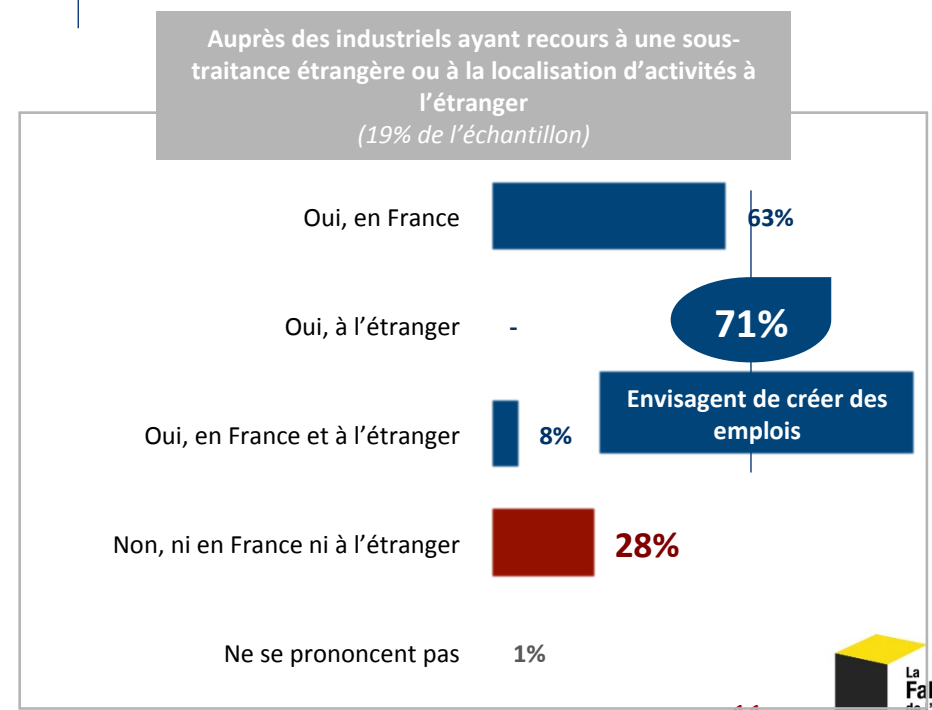
▲ 1 à 9 salariés : 75%
▼ 20 à 49 salariés : 61%

QUESTION : Enfin, dans les trois années à venir, envisagez-vous de créer des emplois en France ou à l'étranger ?



- ▲ 50 salariés et plus : 79%
- ▲ Moins de 40 ans : 77%
- ▼ Plus de 50 ans : 56%
- ▼ 1 à 9 salariés : 55%

63% Envisagent de créer des emplois



- ❖ **Dans le secteur industriel, deux entreprises sur 10 (19%) ont recours à de la sous-traitance étrangère ou à la localisation de certaines activités à l'étranger.** Ces pratiques concernent essentiellement les grandes structures (34% des entreprises de plus de 50 salariés) et beaucoup moins les plus petites (14% des entreprises de moins de 9 salariés). Au global, seulement 5% des entreprises déclarent avoir accentué ce recours, contre 6% qui l'ont réduit et 8% qui n'ont pas fait varier cette pratique.
- ❖ Parmi les entreprises qui ont accentué le recours à de la localisation d'activité ou à de la sous-traitance à l'étranger, **un peu moins de la moitié (45%) estime que cela n'a eu aucun impact pour l'emploi de ses salariés localisés en France** (45%), contre 33% un impact positif et 22% un impact négatif.
- ❖ **Avoir accès à une expertise spécifique est la raison la plus invoquée par les répondants pour justifier leur choix de recourir à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger (36%),** devançant de peu la possibilité de pratiquer des prix au plus près du marché (33%). Arrive enfin l'opportunité pour l'entreprise de baisser ses coûts (coût de la main d'œuvre, fiscalité ...) à hauteur de 19%. **Devant ces avantages, 58% n'ont pas l'intention de relocaliser certaines de ces activités localisées à l'étranger** (dont 26% « certainement pas »), contre 40% qui en ont l'intention.
- ❖ Si la quasi-totalité des répondants déclarent connaître suffisamment les mesures du plan de relance annoncé par le Gouvernement pour se prononcer à ce sujet (92%), et **22% estiment qu'elles sont à même de les faire envisager une relocation de certaines de leurs activités en France,** même si, pour la grande majorité (70%), cela ne s'avérera pas suffisant. Dans le détail, ce plan semble notamment avoir peu d'impact sur les petites entreprises (75% des entreprises de moins de 10 salariés déclarent que le plan n'est pas à même de leur faire envisager une relocalisation). **Toutefois, pour les industriels ayant actuellement recours à l'étranger (19% de l'échantillon), ce plan apparaît plus incitatif : 37% (soit +15 points par rapport à la moyenne de l'échantillon) pourraient y trouver un appui pour réorienter leur activité vers la France.**
- ❖ Enfin, **63% des dirigeants d'entreprises interrogées déclarent projeter de créer des emplois en France d'ici 3 ans (dont 60% exclusivement en France).** Les entreprises de plus de 50 salariés (79%) et les dirigeants de moins de 40 ans (77%) se montrent particulièrement enclins à créer des emplois, bien plus que les entreprises de moins de 10 salariés (55%) et les dirigeants de plus de 50 ans (56%). **Et, là encore, cette projection est davantage le fait des industriels qui ont actuellement une activité avec l'étranger :** 71% envisagent de créer des emplois (soit +8 points par rapport à la moyenne), en France exclusivement pour la plupart (63%, soit +3 points) mais pour certains, hors frontières (« en France et à l'étranger » : 8%, soit +5 points).